

**Caractères interdits et vocabulaire officiel
sous les Qin :
L'apport des documents administratifs de Liye**

Olivier Venture¹

Abstract

**Qin taboo characters and official vocabulary
New light from Qin documents from Liye**

Qin documents from Liye represent the most important corpus of Qin written materials that has been excavated since the beginning of the 20th century. Before the forthcoming publication of the entire corpus, the author discusses here, on the basis of a number of documents that have already been published, certain problems related to the use of taboo characters and the standardization of vocabulary during the Qin dynasty. Many contemporary scholars consider it an established fact that the use of characters such as *zheng* 正, *zheng* 政 and *Chu* 楚 was forbidden during the Qin dynasty because of the taboo on the personal names of the First Emperor and his father, the king Zhuangxiang. But the huge quantities of Qin documents that have already been excavated do not support such an assertion. Among the Liye documents, we find a wooden tablet that helps us understand the process of standardization concerning the vocabulary used by the Qin empire's officials. The author considers that features which were interpreted as traces of the prohibition of certain characters in Qin texts should in fact be understood as part of the vocabulary used in Qin even before 221 B.C. He also stresses that many innovations that were for a long time attributed to the unification of the empire appear today as already extant at the end of the Warring States period.

¹ Olivier Venture est maître de conférences à l'EPHE, IV^e section. Cet article a été réalisé avec le soutien du ministère de l'Éducation de la République populaire de Chine dans le cadre du projet « Mise en ordre générale et étude des documents de Qin sur lattes et tablettes » (*Qin jiandu de zonghe zhengli yu yanjiu* 秦簡牘的綜合整理與研究) [projet n° 08JZD0036]. L'auteur tient aussi à remercier un relecteur anonyme et Damien Chaussende pour leurs utiles suggestions et corrections.

秦代諱字及官方詞語—里耶秦簡新證

風儀誠

里耶秦簡為本世紀初數量最多、內容最豐富的一批秦代出土文字資料。在這批資料全部正式發表之前，作者想據已發表的部分內容探討有關秦代諱字及詞語規範化等問題。秦代因秦始皇名政（或作正）而其父秦莊襄王名楚子，所以嚴格禁止使用正、政、楚等字的說法已廣泛被中外學者接受。不過，目前看到的大量秦代出土資料卻難以證明這一點。在已公佈的里耶秦簡中，有一枚木牘有助於了解秦國統一六國之後如何促進官方使用統一詞語（包括新詞、秦國原有詞等因素）。作者認為以往被看為秦代避諱的痕跡可能與秦國用語習慣有密切的關係，作者也指出不少長期以來被認為是秦始皇統一中國以後的發明，其實早在戰國時期就存在了。

En 2002, les archéologues de l'institut d'archéologie du Hunan ont mis au jour, dans l'ouest de cette province, à Liye 里耶, les vestiges d'une ancienne cité murée dont la fondation remonterait au IV^e siècle avant notre ère². Située sur les bords de la rivière You, Youshui 酉水, un affluent de la rivière Yuan, Yuanshui 沅水, permettant de relier les régions montagneuses du Sichuan oriental aux bassins du Lac Dongting 洞庭, cette place forte devait alors avoir un intérêt stratégique certain dans la région. Elle aurait été occupée de la seconde moitié de la période des Royaumes combattants jusque sous les Han. Bien qu'en partie détruits par la You au cours des siècles, les vestiges du site fortifié s'étendent encore sur environ deux hectares.

Au centre des fortifications, les archéologues ont découvert un important puits (le puits n°1) qui mesure environ 2 m de diamètre, pour 14,30 m de profondeur. C'est de cette structure que furent exhumées plus de 36 000 lattes (dont de nombreuses pièces fragmentaires) en bois pour l'essentiel, mais aussi en bambou pour un petit nombre, ainsi qu'environ 500 tablettes en bois³. Si ces matériaux périssables pourrissent habituellement très vite à l'air libre, ils peuvent se conserver très longtemps dans un milieu humide anaérobie, comme ici au fond du puits. Ces différents supports avaient été utilisés par l'administration locale pour la rédaction de documents administratifs, avant d'être jetés dans ce puits, en une seule fois pour la plupart, sans doute au moment des troubles ayant accompagné l'effondrement de l'Empire Qin (les dates présentes sur les documents vont de 222 à 208 avant notre ère). Bien qu'ayant passé plus de deux mille ans sous terre, plus de 17 000 documents seraient encore, en partie au moins, lisibles⁴. En attendant la parution prochaine de l'ensemble du corpus, il est d'ores et déjà possible de se faire une idée du contenu de ces pièces d'archive à travers différentes publications⁵. En tout, plus

2 Pour le rapport de fouilles, voir : Hunan sheng wenwu kaogu yanjiusuo 湖南省文物考古研究所 (dir.), *Liye fajue baogao* 里耶發掘報告, Changsha : Yuelu shushe, 2006.

3 À cela, il faut ajouter 24 lattes et fragments de lattes en bois découverts dans le fossé entourant le mur d'enceinte de la ville.

4 L'ensemble du corpus n'a toujours pas été publié. Le nombre de pièces inscrites m'a été communiqué oralement, en novembre 2007, par Zhang Chunlong 張春龍, archéologue de l'institut d'archéologie de la province du Hunan et responsable de l'édition de ces documents.

5 Voir par exemple la partie consacrée à ces documents dans le rapport de fouilles, *op. cit.*,

d'une cinquantaine de lattes et de tablettes ont ainsi déjà été portées à la connaissance des chercheurs.

Les textes sont, dans leur quasi-totalité, des archives administratives de l'époque des Qin ⁶. Ils ont révélé que les vestiges de Liye étaient ceux du siège de la préfecture de Qianling 遷陵縣, qui dépendait alors de la commanderie de Dongting 洞庭郡 ⁷. Or, la préfecture de Qianling n'est mentionnée dans les sources transmises que pour l'époque des Han. Quant au nom de Dongting, s'il est bien attesté comme toponyme pour l'époque des Royaumes combattants, l'existence d'une commanderie portant ce nom a été une révélation pour les spécialistes ⁸.

Les documents publiés sont essentiellement des rapports officiels. Ils concernent des sujets comme le paiement d'amendes, le transfert de dossiers entre différents bureaux, la préparation par des fonctionnaires d'offrandes utilisées dans le cadre d'activités rituelles, etc. On trouve également des listes de recensement de population, des inventaires d'armes, des tables de distances entre différentes circonscriptions administratives, etc. Ces textes mis à notre disposition ont déjà suscité de nombreuses études préliminaires ⁹.

Ce vaste ensemble de matériaux de première main devrait, dans les prochaines années, amener à un profond renouvellement des études sur le fonctionnement de l'administration des Qin. En attendant que la

p. 179-217, ainsi que le premier ouvrage de synthèse qui leur a été consacré : Wang Huanlin 王煥林, *Liye Qin jian jiaogu* 里耶秦簡校詁, Beijing : Zhongguo wenlian chubanshe, 2007.

6 Font exception quelques fragments de lattes de bambou découverts au fond du puits, présentant des traces d'une écriture caractéristique du pays de Chu à la fin des Royaumes combattants.

7 Pour l'époque des Qin et des Han, j'adopte la traduction de *xian* 縣 proposée par Chavannes : préfecture. Comme le souligne cet auteur, il n'existait rien à cette époque entre le *jun* 郡 et le *xian*. Cf. Édouard Chavannes, *Les Mémoires historiques de Se-ma T'sien, 1895-1905*. Rééd., Paris : Adrien Maisonneuve, 1969, vol. 2, p. 531. Le terme de sous-préfecture sera plus adapté à partir du moment où de nouvelles subdivisions administratives s'intercaleront entre la commanderie (et plus tard la province) et le *xian*.

8 Hou Xiaorong 後曉榮, *Qin dai zhengqu dili* 秦代政區地理, Beijing : Kexue wenxian chubanshe, 2009, p. 109-110 et 425.

9 Pour une présentation synthétique de ces études et une bibliographie récente des travaux sur les documents de Liye, voir Fan Guodong 凡國棟, « Liye Qin jian yanjiu huigu yu qianzhan » 里耶秦簡研究回顧與前瞻, *Jianbo* 簡帛, 2009, 4, p. 37-57.

publication intégrale du corpus rende possible de telles études, je souhaite ici m'appuyer sur cette nouvelle documentation pour proposer quelques réflexions au sujet des interdits qui frappaient parfois certains caractères dans la Chine ancienne et sur l'emploi d'un vocabulaire officiel dans l'empire des Qin.

Les caractères interdits

Le problème des caractères interdits (en chinois *huizi* 諱字) a affecté à des degrés divers une part importante de la production écrite chinoise pendant plus de deux mille ans. Cette pratique atteignit sa pleine maturité sous les dynasties des Tang (618-907) et des Song (960-1279)¹⁰. Des règles relativement précises et sévères encadrent alors l'application de ces interdits. Pour les périodes plus anciennes, le caractère systématique de cette pratique semble beaucoup moins évident. Pour simplifier, on peut distinguer deux types principaux d'interdits : ceux concernant la sphère privée (*sihui* 私諱 ou *jiahui* 家諱) et ceux concernant l'ensemble du pays (*guohui* 國諱). Ils peuvent avoir différentes justifications, mais ils sont le plus souvent liés à la coutume consistant à éviter de prononcer le nom personnel privé (*ming* 名) d'une personne, qu'il s'agisse du père défunt ou du souverain¹¹. Étendue au monde de l'écriture, cette pratique se traduisait par l'interdiction d'employer le ou les caractères composant ce nom. Dans le cas du souverain, cette prohibition n'était pas seulement valable pour les membres de sa famille, mais pour l'ensemble de ses sujets. D'un point de vue théorique, on peut penser, avec Michel Soymié, que l'interdit portant sur le nom du souverain constitue une extension de celui observé dans le

10 Michel Soymié a publié en 1990 un article consacré à cette pratique dans les manuscrits de Dunhuang, qu'il a jugé bon de faire précéder d'une synthèse sur le sujet qui constitue une excellente introduction. Voir Michel Soymié, « Observations sur les caractères interdits en Chine », *Journal asiatique*, 1990, 278, p. 377-407. En langue chinoise, la meilleure synthèse reste sans doute celle de Chen Yuan 陳垣, *Shi hui juli* 史諱舉例, Beijing : Kexue chubanshe, 1958. Les lecteurs intéressés par le sujet pourront également utiliser avec profit l'importante documentation rassemblée par Wang Yankun 王彥坤 dans *Lidai bihui zi huidian* 歷代避諱字彙典, Beijing : Zhonghua shuju, 2009.

11 Je distingue ici le nom personnel privé (*ming*), généralement attribué à un individu par ses parents, du nom personnel public (*zi* 字) qu'il se choisit en principe lui-même à l'âge adulte.

cadre familial ¹². Dans cet article, nous laisserons de côté la sphère privée, car les pratiques concernées dépassaient rarement le cadre domestique et n'avaient pas vocation à s'inscrire dans la durée. À l'inverse, celles relatives au souverain pouvaient s'appliquer à l'ensemble de la population et laisser parfois des traces durables, dont certaines ont pu traverser les siècles. Il faut aussi préciser qu'il est pour nous aujourd'hui difficile d'apprécier précisément l'influence que pouvaient avoir ces interdits sur la manière dont les gens de l'époque s'exprimaient oralement ; un dialogue rapporté dans un texte relevant tout autant, sinon plus, de l'écrit que de l'oral. En revanche, on observe assez clairement le poids qu'a pu faire peser cette coutume sur les pratiques écrites, que ce soit sur les productions contemporaines, ou même parfois sur la transmission de textes plus anciens ayant été copiés durant les périodes concernées. C'est pour toutes ces raisons que nous avons choisi de nous intéresser ici uniquement à l'influence de l'interdit concernant les noms des souverains sur la production écrite de l'époque des Qin.

Pour éviter d'utiliser un caractère prohibé, différents procédés ont été employés, les principaux consistant à le remplacer par un caractère synonyme, à lui substituer un espace blanc, ou encore à supprimer simplement un ou plusieurs traits dans le tracé du caractère, lui donnant l'apparence d'être inachevé ¹³. Seule la première méthode serait attestée dans la Chine ancienne.

Le plus ancien témoignage au sujet de ces interdits figure dans le *Zuozhuan* 左傳, un ouvrage que l'on date généralement aujourd'hui du IV^e siècle avant notre ère environ. Le passage en question rapporte une anecdote se déroulant en 706 avant notre ère, soit plus de 300 ans plus tôt ¹⁴. Le Duc Huan 桓公 interroge un de ses hauts fonctionnaires, Shen Xu 申繻, au sujet du nom devant être donné au futur prince héritier. Shen Xu insiste sur le fait que ce nom doit être choisi avec soin. Il faut en effet éviter que l'interdit qui frappera plus tard nécessairement ce nom n'engendre de graves conséquences, comme de devoir rebaptiser des montagnes ou des cours d'eau, de changer le nom d'un titre officiel, voire celui d'un

12 Cf. Michel Soymié, « Observations sur les caractères interdits en Chine », p. 378.

13 Cf. Michel Soymié, *ibid.*, p. 381-385.

14 Le passage en question se trouve dans le chapitre « Sixième année du Duc Huan 桓公 ». Cf. *Chunqiu Zuozhuan zhengyi* 春秋左傳正義, in Ruan Yuan 阮元 (dir.), *Shisanjing zhushu* 十三經注疏, Beijing : Zhonghua shuju, 1980, p. 1751a-c.

pays. Ainsi, il apparaît que dès l'époque des Royaumes combattants et même avant, cette pratique de l'interdit et ses effets pervers étaient suffisamment connus pour avoir leur place dans les propos qu'un homme sage pouvait tenir à son seigneur. Cependant, les auteurs ayant travaillé sur ce sujet ne relèvent pas de traces de cette coutume dans la littérature transmise avant l'avènement du Premier empereur. On peut avancer deux raisons à cette absence : d'une part les interdits ne faisaient peut-être pas l'objet d'une application aussi stricte qu'aux époques postérieures, d'autre part le paysage politique fragmenté de cette époque limitait probablement les effets de cette coutume au seul territoire des souverains concernés. Les textes littéraires circulant alors d'un pays à l'autre auraient ainsi été moins sensibles à ces prohibitions à caractère *local*. Avec la naissance de l'Empire, on assiste à un changement d'échelle et l'influence de cette ancienne tradition a des conséquences sans précédent.

L'exemple le plus éclatant et le mieux documenté, pour les débuts de la période impériale, concerne le fondateur de la dynastie des Han, l'empereur Gaozu 高祖 (r. 202-195), qui avait pour nom personnel privé *bang* 邦. Dans les textes, le caractère *bang* fut alors généralement remplacé par *guo* 國. Cette substitution peut être constatée non seulement dans la littérature transmise, mais aussi dans les manuscrits et dans les inscriptions de l'époque des Han¹⁵. En comparaison, les plus anciens textes faisant explicitement référence à un tabou portant sur le caractère correspondant au nom personnel privé du Premier empereur sont des commentaires au *Shiji* 史記 de deux lettrés de l'époque des Tang : Zhang Shoujie 張守節 et Sima Zhen 司馬貞¹⁶. Si les interprétations du premier ne semblent pas avoir convaincu les lettrés postérieurs, celles du second ont été en revanche assez largement acceptées jusqu'à nos jours. L'auteur commente un passage du *Shiji* 史記 où le mois habituellement appelé *zhengyue* 正月 (lit. « mois norme ») est ici nommé *duanyue* 端月 (lit. « mois initial »). Sima Zhen explique : « le caractère *zheng* 正 avait été frappé d'un inter-

15 Pour des exemples de substitutions dans la littérature transmise et dans les classiques sur pierre des Han, voir Wang Yankun, *Lidai bihui zi huidian*, p. 7-9. Au sujet des manuscrits des Han, voir Lai Guolong 來國龍, « Bihui zi yu chutu Qin Han jianbo de yanjiu » 避諱字與出土秦漢簡帛的研究, *Jianbo yanjiu 2006* 簡帛研究二〇〇六, Guilin : Guangxi shifan daxue chubanshe, 2008, p. 126-133.

16 Sur cet interdit, voir les exemples donnés par Wang Yankun, *Lidai bihui zi huidian*, p. 400-402.

dit par Qin. C'est pourquoi il est dit *duanyue* »¹⁷. Cet interdit se justifiait parce que le nom personnel privé de Qin Shi huangdi 秦始皇帝 (259-210) était Zheng 政 (parfois écrit 正 dans certaines sources).

Toujours en lien avec le Premier empereur, une interdiction aurait également concerné, de manière posthume, le père du souverain, le roi Zhuangxiang de Qin 秦莊襄王 (280-247), qui avait pour nom personnel privé Zichu 子楚. Le caractère *jing* 荆 aurait alors été utilisé pour remplacer le caractère *chu* 楚. Les exemples dans la littérature transmise sont là beaucoup plus nombreux. Cette substitution est signalée par un commentateur du II^e siècle de notre ère, Gao You 高誘 (env. 168-212), dans son commentaire au *Lüshi Chunqi* 呂氏春秋, et fut également relevée dans leurs commentaires au *Shiji* par Zhang Shoujie et Sima Zhen¹⁸.

Enfin, même si les traces paraissent plutôt ténues, un lettré des Qing ayant consacré un ouvrage au problème des caractères interdits, Zhou Guangye 周廣業 (1730-1798), note qu'une expression singulière du *Shiji* peut s'expliquer par l'application d'un interdit lié au nom personnel privé du successeur du Premier empereur, Ershi huangdi 二世皇帝 (230-207) : Huhai 胡亥¹⁹.

Dans le courant du XX^e siècle et au début du XXI^e, la découverte de documents originaux de l'époque des Qin donna l'occasion aux chercheurs de mettre en évidence des traces de ces prohibitions dans ces nouvelles sources. Ce fut en particulier le cas avec les manuscrits exhumés en 1975 de la tombe Qin n°11 de Shuihudi 睡虎地, dans le Hubei. C'est en ce sens que les éditeurs interprétèrent plusieurs occurrences du caractère *duan* 端²⁰ et au moins une occurrence du caractère *jing* 荆²¹. Plus inattendu, ils identifièrent également un nom de fonction officielle absent des textes transmis, *lidian* 里典, qu'ils rapprochèrent de celui de *lizheng* 里正,

17 秦諱正。故云端月也。Cf. *Shiji*, chap. « Chu Qin zhi ji yue biao » 楚秦之際月表, Beijing : Zhonghua shuju, 1959, p. 766.

18 Wang Yankun, *Lidai bihui zi huidian*, p. 39.

19 Wang Yankun, *Lidai bihui zi huidian*, p. 103. L'ouvrage de Zhou Guangye s'intitule *Jing shi biming huikao* 經史避名匯考. Cette interprétation n'a pas ou peu été reprise par les chercheurs modernes et ne semble trouver aucun écho dans les manuscrits.

20 Shuihudi Qin mu zhujian zhengli xiaozu 睡虎地秦墓竹簡整理小組 (dir.), *Shuihudi Qin mu zhujian* 睡虎地秦墓竹簡, Beijing : Wenwu chubanshe, 1990, p. 14, note 6.

21 Shuihudi Qin mu zhujian, p. 10, note 2.

titre officiel mentionné entre autres par Hanfeizi 韓非子²², qui désigne un chef de village²³. Le caractère *dian* 典 fut considéré comme un substitut pour la graphie *zheng* 正.

Ces interprétations ont parfois suscité des réactions. Ainsi, Burchard J. Mansvelt Beck consacra un article à ce problème, dans lequel il souligne la présence dans ces documents de très nombreux caractères *zheng* 正. Pour lui, l'interprétation la plus vraisemblable serait que ce type de prohibition s'appliquait à l'époque, non pas au moment de la montée sur le trône du souverain, comme ce fut généralement la règle plus tard, mais, comme l'avaient déjà proposé plusieurs chercheurs, au moment de son décès. Ainsi, les documents où apparaît le caractère *chu* 楚 et ceux où apparaît le caractère *jing* 荆 auraient été rédigés respectivement avant et après la mort du père du Premier empereur²⁴. Dans un article plus récent, Lai Guolong 來國龍 est revenu sur cette interprétation en expliquant qu'il était impossible d'être certain que l'utilisation de *jing* 荆 était bien ici liée à un interdit. Reprenant à son compte, en les développant, les réflexions de certains de ses prédécesseurs, le chercheur de l'université de Floride explique que la distinction fondamentale est celle opposant les documents à usage privé, sur lesquels l'influence des interdits est extrêmement variable, et les documents à usage public, pour lesquels la coutume s'appliquait de manière plus rigoureuse²⁵.

Après la découverte des manuscrits de Shuihudi, d'autres sépultures livrèrent également des témoignages écrits de l'époque des Qin susceptibles d'apporter de nouveaux éléments à cette discussion. Au sein de cet ensemble de documents, les archives de Liye tiennent une place à part, et ce pour plusieurs raisons. D'abord, ces écrits ont été trouvés en

22 *Shuihudi Qin mu zhujian*, p. 23, note 14.

23 Dans une étude extrêmement détaillée traitant des mots interdits de l'époque des Qin, D. C. Lau (Liu Dianjue 劉殿爵) propose de s'appuyer en partie sur les documents de Shuihudi pour réfléchir aux relations complexes existant entre le *Hanfeizi* 韓非子 et le *Lüshi Chunqiu* 呂氏春秋. Cf. Liu Dianjue, « Qin hui chutan – Jianjiu huizi lun gushu zhong de chongwen » 秦諱初探 – 兼就諱字論古書中的重文, *Xianggang zhongwen daxue Zhongguo wenhua yanjiusuo xuebao* 香港中文大學中國文化研究所學報, 1988, 19, p. 217-290.

24 Burchard J. Mansvelt Beck, "The First Emperor's Taboo Character and the Three Day Reign of King Xiaowen: Two Moot Points Raised by the Qin Chronicle Unearthed in Shuihudi in 1975", *T'oung Pao*, 1987, 73 (1-3), p. 68-85.

25 Voir Lai Guolong, « Bihui zi yu chutu Qin Han jianbo yanjiu », p. 126-133.

quantité bien plus grande que ceux provenant des tombes ; ensuite, nombre d'entre eux sont datés et permettront donc d'apprécier une éventuelle évolution des pratiques. Enfin, s'agissant d'archives administratives, on pourra difficilement arguer qu'il s'agit de documents relevant de la sphère privée pour justifier d'éventuelles contradictions avec les textes transmis par la tradition.

Les caractères interdits dans les documents de Liye

Peu de références au *premier mois* apparaissent dans les documents de Liye qui ont été publiés jusqu'à aujourd'hui ²⁶. Un exemple présente toutefois un intérêt certain pour notre réflexion. Je reproduis ci-dessous en caractères modernes et en ponctuant le document en question (J1⑧-157) qui est écrit sur une tablette en bois d'environ 23 cm de hauteur :

卅二年正月戊寅朔甲午，啟陵鄉夫敢言之：成里典、啟陵郵人缺，除士五成里句成成為典，句為郵人。謁令、尉以從事，敢言之。

Le texte peut être traduit comme suit :

La 32^e année (215), au premier mois dont le premier jour tombe un jour wuyin (15), au jour jiawu (31), Fu, du canton de Qiling, ose dire : il manque un chef de village à Cheng et un messenger pour Qiling. [Il faudrait] nommer Cheng et Gai, [tous deux] shiwu ²⁷ du village de Cheng : Cheng en tant que chef de village et Gai en tant que messenger. Nous demandons au préfet et au commandant en chef [de la préfecture] de bien vouloir agir en conséquence. J'ose le dire.

26 Le terme de « premier mois » est ici donné en italique, car dans le calendrier officiel de Qin, l'année commençait en fait au dixième mois (*shiyue* 十月). Le décalage entre le nom des mois et leur position respective dans l'année n'étonnera pas le lecteur français habitué à ce que les mois de septembre et octobre correspondent aujourd'hui au neuvième et au dixième mois de l'année, en dépit de leur étymologie.

27 Le terme de *shiwu* désignait vraisemblablement à l'époque des Qin des hommes en âge d'effectuer leur service militaire et ne possédant pas de titre dans la hiérarchie honorifique.

L'intérêt de ce document ne se limite pas au témoignage de l'utilisation du caractère *zheng* dans un document officiel de l'administration Qin en 215 avant notre ère. En effet, il est également question sur cette tablette du chef de village, *lidian*, titre que nous avons évoqué plus haut. La présence des termes *zhengyue* et *lidian* dans un même document rend difficilement tenable l'interprétation selon laquelle le terme *lidian* aurait été créé en raison du tabou sur le caractère *zheng*. En effet, Ying Zheng 嬴政, le futur Premier empereur, est devenu roi de Qin en 246 et est décédé en 210. Si le tabou s'appliquait à partir de la montée sur le trône, pourquoi trouve-t-on ici le terme *zhengyue* alors que ce souverain régnait encore ? Si l'interdit n'intervenait qu'au moment du décès, comment expliquer que le terme de *lidian* était déjà employé en 215 ? À cet exemple s'ajoute celui des textes de loi de la tombe Qin n°6 de Longgang 龍崗, au Hubei, où apparaissent à la fois l'expression *zhengyue* et le titre de *tiandian* 田典, responsable des champs ²⁸.

Tout cela nous incite à douter, avec d'autres chercheurs comme Wei Desheng 魏德勝, que les termes *lidian* et *tiandian* soient liés à la pratique du tabou ²⁹. La découverte éventuelle de nouveaux documents, antérieurs à 246 et mentionnant ces deux fonctions, pourrait nous permettre d'y voir un peu plus clair. Elle autoriserait de plus à remettre en question la datation des sceaux et des empreintes de sceaux Qin sur lesquels la fonction de *lidian* apparaît et qui sont actuellement systématiquement considérés comme postérieurs à 246 ³⁰.

Concernant le caractère *zheng*, l'unique exemple qui apparaît ici est insuffisant pour en tirer des conclusions de portée générale. En revanche, si un grand nombre de documents de Liye attestant d'un usage généralisé de *zhengyue* venaient à être publiés, cela remettrait très sérieusement en cause l'idée d'une application stricte d'un tabou à l'époque du Premier Empire. En attendant, on peut considérer que les témoignages d'utilisation de ce prétendu caractère tabou dans des documents Qin sont déjà assez

28 La date (dont l'année correspondrait à 223) apparaît sur la latte n°180 et le terme de *lidian* sur la latte n°196. Cf. Liu Xinfang 劉信芳, Liang Zhu 梁柱 (dir.), *Yunmeng Longgang Qin jian* 雲夢龍崗秦簡, Beijing : Kexue chubanshe, 1997, p. 37 et 39.

29 Wei Desheng 魏德勝, *Shuihudi Qin mu zhujian cihui yanjiu* 睡虎地秦墓竹簡詞匯研究, Beijing : Huaxia chubanshe, 2003, p. 235-236.

30 Ce critère de datation est par exemple appliqué par Chen Guangtian 陳光田 dans *Zhanguo xiyin fenyu yanjiu* 戰國璽印分域研究, Changsha : Yuelu shushe, 2009, p. 362.

nombreux et variés pour qu'un doute soit permis. On le trouve en effet non seulement à Liye, dans l'est du Hunan, à Shuihudi et à Longgang, dans le district de Yunmeng 雲夢 au Hubei, mais aussi à Zhoujiatai 周家臺 et à Yueshan 岳山, dans la région de Jingzhou 荊州, toujours dans la même province, et enfin à Fangmatan 放馬灘, au Gansu. Le dernier exemple, situé au cœur des régions où les Qin étaient installés depuis longtemps, suffit à écarter l'idée que le non respect du tabou serait le fait de populations de l'ancien pays de Chu particulièrement indisciplinées. On note également la variété des témoignages écrits concernés : des textes de loi, des calendriers, des traités d'hémérologie et, avec Liye, des documents d'archives produits par l'administration Qin.

À ces exemples, nous pouvons également ajouter des informations relatives à d'autres corpus en cours de publication. Ainsi, a été signalée la présence du caractère *zheng* 正 (ainsi que *zheng* 政)³¹ dans les documents de Qin récemment acquis par l'université de Pékin, qui seraient pour partie datés entre la 31^e et la 33^e année de règne du Premier empereur, soit entre 217 et 214 avant notre ère. La même remarque a été faite pour les manuscrits acquis par l'académie Yuelu (*Yuelu shuyuan* 嶽麓書院) de l'université du Hunan, qui dateraient eux aussi de l'époque de la dynastie des Qin³². Si ces deux ensembles sont bien authentiques, ils constitueraient des pièces supplémentaires importantes pour notre dossier.

Un des arguments avancés pour justifier les nombreuses occurrences de l'expression *zhengyue* dans les documents de l'époque des Qin, est que son remplacement par l'expression *duanyue* n'aurait eu lieu que sous le règne de son successeur. Cette idée est par exemple soutenue par Huang Yinong 黃一農 sur la base des calendriers exhumés de la tombe n°30 de Zhoujiatai³³. En effet, on trouve là un calendrier datant de la 34^e année de règne de Shi huangdi (214-213) et un autre datant de la première année de celui de Ershi huangdi (210-209). Or, dans le premier, le *premier mois* est appelé *zhengyue*, alors qu'il est nommé *duanyue* dans le

31 Beijing daxue chutu wenxian yanjiusuo 北京大學出土文獻研究所 (dir.), « Beijing daxue xinhua Qin jiandu gaishu » 北京大學新獲秦簡牘概述, *Beijing daxue chutu wenxian yanjiusuo gongzuo jianbao* 北京大學出土文獻研究所工作簡報, 2010, 3, p. 2.

32 Chen Songchang 陳松長, « Yuelu shuyuan suo cang Qin jian zongshu » 嶽麓書院所藏秦簡綜述, *Wenwu* 文物, 2009, 3, p. 75-88.

33 Huang Yinong 黃一農, « Qin Han zhi ji (qian 220 – qian 202 nian) shuo run kao » 秦漢之際 (前220~前202年) 朔閏考, *Wenwu*, 2001, 5, p. 60-62.

second. Huang Yilong souligne aussi que les deux seules attestations de l'expression *duanyue* dans le *Shiji* figurent dans le chapitre « Qin Chu zhi ji yue biao » 秦楚之際月表, dans des passages concernant également le règne du Deuxième empereur. L'auteur se demande en outre si cette substitution ne serait pas liée à une modification du calendrier de l'époque, plutôt qu'à l'application d'un quelconque tabou. Cette analyse semblait assez convaincante, mais parmi les documents Qin de l'académie Yuelu récemment publiés se trouve un calendrier daté de la 26^e année du Premier empereur (222-221) dans lequel apparaît déjà l'expression *duanyue*³⁴. Si celui-ci est effectivement authentique, il devient difficile d'adhérer aux conclusions de Huang Yilong. Cet exemple illustre assez bien le danger qu'il y a de vouloir généraliser à partir d'un seul exemple (ici celui de Zhoujiatai) et l'importance du corpus de Liye qui, par sa taille, devrait permettre de lever bien des incertitudes.

Parmi les documents qui n'ont pas été exhumés du puits n°1, mais d'une fosse creusée au fond des douves de la ville, on trouve un ensemble de lattes correspondant à des listes de recensement. À la différence des documents Han qui ont été découverts jusqu'à présent, il ne s'agit pas des chiffres globaux des recensements effectués au niveau d'une commanderie (comme à Yinwan 尹灣)³⁵, d'une préfecture (comme à Tianchang 天長)³⁶ ou d'un canton (comme à Songbai 松柏)³⁷. Ici, chaque latte correspond à un foyer et les personnes recensées sont désignées par leur nom. Plusieurs de ces documents se présentent à peu près de la même manière que la latte K27. Le texte était à l'origine disposé sur cinq registres que nous rendons par cinq lignes dans le tableau suivant :

34 Cf. Zhu Hanmin 朱漢民 et Chen Songchang 陳松長 (dir.), *Yuelu shuyuan cang Qin jian (yi)* 嶽麓書院藏秦簡(壹), Shanghai : Shanghai cishu chubanshe, 2010, p. 6, latte 13. On observe cependant que dans les calendriers de la 34^e et 35^e année, on retrouve la mention *zhengyue*. Cf. *ibid.*, p. 13, latte 545 et p. 22, latte 166.

35 Lianyungang shi bowuguan 連雲港市博物館 *et al.* (dir.), *Yinwan Han mu jiandu* 尹灣漢墓簡牘, Beijing : Zhonghua shuju, 1997.

36 Voir Tianchang shi wenwu guanlisuo 天長市文物管理所, Tianchang shi bowuguan 天長市博物館 (dir.), « Anhui Tianchang Xi Han mu fajue jianbao » 安徽天長西漢墓發掘簡報, *Wenwu*, 2006, 11, p. 4-21.

37 Jingzhou bowuguan 荊州博物館 (dir.), « Hubei Jingzhou Jinan Songbai Han mu fajue jianbao » 湖北荊州紀南松柏漢墓發掘簡報, *Wenwu*, 2008, 4, p. 24-32.

南陽戶人荆不更蠻強	<i>Bugeng</i> de Jing, inscrit dans les registres de Nanyang, [du nom de] Man Qiang.
妻曰嗛	[Sa] femme s'appelle Xiao.
子小上造□	[Son] enfant, [un fils] <i>xiaoshangzao</i> , [du nom de] X.
子小女子駝	[Son] enfant, une fille [encore] petite, [du nom de] Tuo.
臣曰聚 伍長	[Son] serviteur s'appelle Ju. [Il est] chef d'une unité de cinq familles.

L'interprétation de ce document fait encore l'objet de discussions entre spécialistes, mais la plupart de ces débats sont sans incidence sur notre propos³⁸. Je retiendrai simplement que Nanyang désigne vraisemblablement ici non pas la commanderie de Nanyang, mais un canton ou un village placé sous la juridiction de la préfecture de Qianling. Le terme de *bugeng* correspond au 4^e échelon de la hiérarchie honorifique en vigueur à Qin. C'est aussi dans ce sens que certains interprètent le terme de *xiaoshangzao*, qui pourrait renvoyer à une hiérarchie propre aux individus n'ayant pas encore atteint l'âge adulte. Quant à l'expression « unité de cinq familles », elle renvoie à un système de responsabilité collective mise en place par Qin pour renforcer le contrôle de sa population.

L'élément qui nous intéresse dans ce document est la présence du caractère *jing* 荆 qui fait manifestement référence ici au groupe auquel appartient Man Qiang. L'administration Qin semble en effet avoir fait une distinction, dans cette région, entre les populations Qin et les populations autochtones de l'ancien royaume de Chu 楚. Zhang Chunlong signale d'ailleurs une latte dont le texte confirme cette distinction :

38 Pour se faire une idée de ces débats, voir par exemple : Chen Qie 陳挈, « Liye “Huji jian” yu Zhanguo moqi de jiceng shehui » 里耶《戶籍簡》與戰國末期的基層社會, *Lishi yanjiu* 歷史研究, 2009, 5, p. 23-40 et Wang Zijin 王子今, « Shi shuo Liye huji jian suojian “xiaoshangzao”, “xiaonüzi” » 試說里耶戶籍簡所見《小上造》、《小女子》, *Chutu wenxian* 出土文獻, 2010, 1, p. 221-231.

二人其一秦一人荆皆卒 (J1⑨1209)

*Deux hommes, dont un homme de Qin et un de Jing (= Chu), tous [deux] conscrits.*³⁹

L'utilisation du terme Jing, et non Chu, sur la latte K27, est expliquée par certains auteurs par le tabou lié au nom du père du Premier empereur⁴⁰. Il me semble cependant que cette interprétation est un peu hâtive. En effet, comme l'avait déjà relevé Yu Xingwu 于省吾 dans les années 1930, les termes de Jing et Chu sont déjà attestés dans les inscriptions sur bronze des Zhou occidentaux, et parfois même regroupés sous la forme d'un composé unique, Chujing 楚荆, ce qui incite à penser que les deux termes étaient alors interchangeables⁴¹. Quelle était la situation à la fin des Royaumes combattants ? La documentation à notre disposition est malheureusement encore trop limitée pour se faire une idée précise de l'emploi des deux termes dans les différents royaumes, d'autant qu'il s'agit de caractères utilisés presque uniquement pour désigner ce pays et qui ne sont donc pas d'un emploi courant. Toutefois, des documents produits dans les milieux proches de la famille royale de Chu évoquent les souverains de ce pays sous l'appellation Jing *wang* 荆王⁴². On constate donc que les habitants de Chu pouvaient à cette époque se désigner eux-mêmes d'un mot qu'ils notaient à l'aide du caractère *jing* 荆, qui présente exactement le même élément phonétique (*xing* 刑) que le caractère *jing* 荆. La plupart des spécialistes considèrent que ces deux caractères notaient dans ce cas un même mot. Ainsi, à la fin des Royaumes combattants, le mot *jing* était employé à Chu et à Qin comme un synonyme de *chu*, sens qu'il avait depuis déjà plusieurs siècles. Le caractère *jing* 荆 ne peut donc être consi-

39 Document mentionné dans Zhang Chunlong, « Liye Qin jian suojian de huji he renkou guanli » 里耶秦簡所見的戶籍和人口管理, in *Liye gucheng – Qinjian yu Qin wenhua yanjiu – Zhongguo liye gucheng – Qinjian yu Qin wenhua guoji xueshu yantaohui lunwenji* 里耶古城 – 秦簡與秦文化研究 – 中國里耶古城 – 秦簡與秦文化國際學術研討會論文集, Beijing : Kexue chubanshe, 2009, p. 194.

40 Cf. Li Shisheng 黎石生, « Liye Qin jian zhong de liang ge xiao wenti » 里耶秦簡中的兩個小問題, in *Liye gucheng – Qinjian yu Qin wenhua yanjiu*, p. 184.

41 Signalé par Wang Yankun, *Lidai bihui zi huidian*, p. 39.

42 Voir les documents de la tombe n° 2 de Baoshan 包山 (latte 246) et ceux de la tombe Chu de Geling 葛陵 (lattes *jia* 甲 3.5 et *yi* 乙 4.96). Voir l'édition de ces documents dans Chen Wei 陳偉 *et al.*, *Chudi chutu Zhanguo jiance (shisi zhong)* 楚地出土戰國簡冊 (十四種), Beijing : Jingji kexue chubanshe, 2009.

déré comme un simple substitut au caractère *chu* qui aurait été imposé par Qin. Si on ajoute à cela le fait que le caractère *chu* apparaît au moins une dizaine de fois dans les manuscrits de Shuihudi, on doit reconnaître que la situation est moins claire que certains commentaires philologiques modernes et anciens peuvent le laisser penser.

L'ensemble des remarques qui viennent d'être formulées montre à quel point l'association systématique de termes comme *duanyue* ou *Jing* avec la pratique de l'interdit touchant le nom personnel privé des souverains de Qin fait problème. Afin d'affiner notre réflexion, il nous semble souhaitable d'envisager ces expressions dans un contexte plus large, celui d'une normalisation du vocabulaire à l'époque du Premier Empire.

Le document de Liye J1⑧-455 et la normalisation du vocabulaire dans l'Empire Qin

Des propos attribués par Sima Qian au Premier empereur associent clairement l'unification de l'empire à une modification du vocabulaire⁴³. Ainsi, dans un célèbre décret, le souverain de Qin abandonne-t-il le titre de *wang* 王 pour prendre celui de *huangdi* 皇帝, que l'on traduit couramment par empereur. Il demande également que le terme *ming* 命 « ordre » soit remplacé par celui de *zhi* 制 « décret », celui de *ling* 令 « ordonnance » par *zhao* 詔 « édit » et que le pronom personnel de la première personne *zhen* 朕 ne soit désormais utilisé que par le Fils du Ciel. Ailleurs, il est noté que Shi Huangdi changea le nom du fleuve Jaune en Deshui 德水 (更名河曰德水) et celui du peuple, *min* 民, en « têtes noires », *qianshou* 黔首 (更名民曰黔首). Mais à côté de tous ces exemples, on ne trouve aucune référence à un quelconque tabou en relation avec le nom de l'empereur⁴⁴.

43 Ce sujet ne manquera pas de rappeler au lecteur familier de la Chine ancienne les discussions des philosophes de l'Antiquité concernant le juste nom (*zhengming* 正名). Dans cet article, nous avons volontairement laissé de côté les aspects qui relèvent de l'histoire de la pensée ; à ce sujet voir le numéro spécial de la revue *Extrême-Orient Extrême-Occident* consacré à ce thème (1993, 15), et plus particulièrement les textes de Léon Vandermeersch, Jean Levi et Redouane Djamouri.

44 C'est ce que relève par exemple Zhang Xiaofeng 張小鋒. Cf. Zhang Xiaofeng, « Qin hui “zheng” wei “duan” shi yu Ershi yuannian shuo » 秦諱 « 正 » 為 « 端 » 始於二世元年說, *Shixue yuekan* 史學月刊, 2008, 3, p. 127.

Xu Shen 許慎 (env. 58-147) rapporte également dans son *Shuowen jiezi* 說文解字 que le caractère *zui* 辜 aurait été changé sous les Qin en *zui* 罪, parce que le premier « ressemblait au caractère *huang* 皇 »⁴⁵. Enfin, on attribue à Wei Hong 衛宏, qui vécut sous les Han orientaux, un commentaire indiquant qu'à partir des Qin le mot *xi* 璽 ne désigna plus que les sceaux du Fils du Ciel, ses sujets devant se contenter d'utiliser des termes plus communs comme *yin* 印⁴⁶.

Les documents découverts à Liye apportent sur cette politique lexicale un éclairage nouveau. C'est en particulier le cas d'un témoignage tout à fait singulier provenant du puits n°1.

La liste reproduite ci-après en caractères modernes figure au recto d'une tablette en bois de 12,5 cm de hauteur pour 27,4 cm de largeur. Si le sens général de ce document est facile à comprendre, certains détails nous échappent encore. Il est en outre évident que son intérêt dépasse largement le cadre de la présente étude, comme le montrent les articles qui lui ont déjà été consacrés⁴⁷. Notre discussion ne portera ici que sur certains aspects qui nous paraissent importants pour notre réflexion.

Le document se présente comme une liste de termes qu'il convient d'utiliser en remplacement d'autres. La formulation de ces recommandations n'est clairement pas uniformisée. Les expressions les plus simples sont : *X yue* 曰 *Y* (*X* se dit *Y*) et *X wei* 為 *Y* (*X* devient *Y*). Mais on trouve aussi des formules plus compliquées, qui peuvent parfois prêter à différentes interprétations, comme :

45 秦以辜似皇字，改爲罪。Cf. Xu Kai 徐鍇 (dir.), *Shuowen jiezi* 說文解字, Beijing : Zhonghua shuju, 1963, p. 309a.

46 Ce commentaire est cité par Kong Yingda 孔穎達 dans son édition annotée du *Zuozhuan*. Cf. *Chunqiu Zuozhuan zhengyi*, p. 200a.

47 Le document a été publié pour la première fois en 2009 par Zhang Chunlong et Long Jingsha 龍京沙, « Xiangxi Liye Qin jian 8-455 hao » 湘西里耶秦簡 8-455 號, *Jianbo*, 2009, 4, p. 11-15. Parmi les études publiées, on retiendra entre autres : Hu Pingsheng 胡平生, « Liye Qin jian 8-455 hao mufang xingzhi chuyi » 里耶秦簡 8-455 號木方性質芻議, *Jianbo*, 2009, 4, p. 17-25 et Zhu Honglin 朱紅林, « Liye Qin jian 8-455 hao mufang yanjiu – zhujian Qin Han lü yu 'Zhouli' bijiao yanjiu (7) » 里耶秦簡 8-455 號木方研究 – 竹簡秦漢律與《周禮》比較研究(七), *Jinggangshan daxue xuebao (shehui kexue ban)* 井岡山大學學報(社會科學版), 2011, 32 (1), p. 125-129.

avec des formules beaucoup plus simples comme :

王游曰皇帝游 :

« voyage du Roi » se dit « voyage de l'Empereur ».

Pour un lecteur moderne, ce document donne l'impression de ne pas avoir fait l'objet d'un travail de normalisation. Cette impression est renforcée par l'ordre adopté dans cette liste où les recommandations semblent avoir été regroupées davantage en fonction de leur formulation (*rugu geng* 如故更, *wu gan yue* 毋敢曰, etc.) que de leur contenu. C'est pourquoi ce texte n'est pas considéré comme une liste officielle qui aurait circulé dans tout l'empire sous une forme fixe. On pense plutôt qu'il s'agit d'une sorte d'aide-mémoire réalisé de sa propre initiative par un fonctionnaire de la préfecture de Qianling qui aurait ainsi recopié sur cette tablette des recommandations lexicales qui devaient figurer dans divers documents officiels.

Hu Pingsheng 胡平生 souligne que l'on trouve pêle-mêle dans cette liste des directives relatives au vocabulaire lié à la personne de l'empereur, aux institutions et aux titres de fonctionnaires, et d'autres qui concernent un vocabulaire plus courant ⁴⁹. Ainsi, dans la première catégorie, toutes les expressions qui renvoyaient au roi *wang* 王 doivent désormais faire référence à l'empereur *huangdi* 皇帝. Pour la deuxième catégorie, l'auteur note la présence du terme *zhi* 彘, qui est donné dans le *Fangyan* 方言 comme une expression similaire à *zhu* 豬 « cochon ».

豬，北燕朝鮮之間謂之豨，關東西或謂之彘，或謂之豕。南楚謂之豨。

Cochon : dans le Nord, entre les régions du pays de Yan et de Chaoxian, on l'appelle *jia* ; à l'est et à l'ouest des passes, on l'appelle soit *zhi* soit *shi*, dans le Sud, à Chu, on l'appelle *xi*. ⁵⁰

Hu Pingsheng signale également que les caractères *tuo* 託 et *man* 謾 sont glosés l'un par l'autre dans un des commentaires du *Fangyan*

⁴⁹ Hu Pingsheng, *ibid.*, p. 23-24.

⁵⁰ Voir Zhou Zumou 周祖謀 (texte annoté par), *Fangyan jiaojian* 方言校箋, 1950. Rééd. Beijing : Zhonghua shuju, 1993, p. 51.

et que, de plus, *man* est présenté dans le texte principal de cet ouvrage comme un terme spécifique à Qin⁵¹. Ces différents exemples font dire à Hu Pingsheng que ce document a pu servir à aider des fonctionnaires locaux, dont certains étaient originaires de Chu, à se conformer au vocabulaire officiel de Qin.

Zhu Honglin considère que ces recommandations ont manifestement été suivies d'effets puisque le caractère *zhu* est plusieurs fois attesté dans les manuscrits de Shuihudi alors que *zhi* est absent de ce corpus⁵². On peut toutefois se demander si cette prédominance du caractère *zhu* est vraiment due à l'efficacité d'une politique linguistique, ou si elle ne témoigne pas simplement d'un usage courant à Qin que ces recommandations visaient à imposer à tous en tant que normes, comme cela a manifestement été le cas avec l'écriture⁵³.

De son côté, Zhang Chunlong souligne l'intérêt du passage stipulant que le terme feudataires (*cheshou* 徹侯) doit être abandonné au profit de *liehou* 列侯. En effet, on trouve dans le *Shiji* l'expression *liehou*, mais pas une seule fois celle de *cheshou*. Or les commentateurs considèrent traditionnellement que cela est dû au respect par Sima Qian de l'interdit touchant le nom de l'empereur qui régnait à son époque, Wu Di 武帝 des Han, qui avait effectivement pour nom personnel privé *che* 徹. La liste de Liye ne remet pas en cause le respect par Sima Qian du tabou touchant le caractère *che*, que confirmerait l'étude systématique des caractères utilisés dans le *Shiji*⁵⁴. Mais on peut tout de même affirmer que le terme de *liehou* devait déjà être courant à l'époque de Sima Qian et que son emploi n'est pas uniquement ou nécessairement lié au règne du plus grand empereur des Han. En conséquence, la présence de ce terme dans un texte Han ne peut donc être tenue comme un élément suffisant pour dater celui-ci du règne de l'empereur Wu ou d'une période postérieure.

51 Cf. *Fangyan jiaojian*, p. 1. On doit toutefois noter que le document n'est, par endroits, pas très lisible et que l'identification du caractère *man* 謾 demeure hypothétique.

52 Cf. *Zhu Honglin*, « Liye Qin jian 8-455 hao mufang yanjiu », p. 128.

53 Sur ce sujet, voir par exemple Olivier Venture, « L'écriture de Qin », in Alain Thote et Lothar von Falkenhausen (dir.), *Les Soldats de l'éternité – L'armée de Xi'an*, Paris : Pinacothèque de Paris, 2008, p. 209-216.

54 Cf. Fan Mingji 潘銘基, « “Shiji” yu xian Qin liang Han hujian dianji bihui yanjiu » 《史記》與先秦兩漢互見典籍避諱研究, *Zhongguo wenhua yanjiusuo xuebao* 中國文化研究所學報, 2009, 49, p. 35-64.

Dans le registre supérieur de la liste, le caractère *jing* 荆 est donné comme devant remplacer le caractère *wu* 𠄎, dont le sens n'a, pour l'instant, pas été éclairci. On relèvera simplement pour notre propos que cette graphie ne correspond pas au caractère *chu* 楚. Ce court passage, dont le sens nous échappe encore, montre tout de même clairement que tout caractère *jing* apparaissant dans un document de l'époque des Qin n'est pas nécessairement un substitut du caractère *chu*.

Un terme important est absent de notre liste ; il s'agit de têtes noires (*qianshou* 黔首), qui est cependant attesté dans d'autres documents de Liye⁵⁵, ainsi que dans les manuscrits de la tombe n°6 de Longgang et dans ceux de la tombe n°1 de Fangmatan. En revanche, on a noté son absence dans les manuscrits de la tombe n°11 de Shuihudi, où on trouve les termes *baixing* 百姓, *ren* 人 et *renmin* 人民 là où, dans des passages similaires, apparaît *qianshou* dans les textes de Fangmatan et de Longgang. On en a rapidement déduit que, même si la tombe n°11 pouvait être datée de 217 avant notre ère, les manuscrits concernés devaient eux avoir été rédigés avant l'unification. Le problème est que la tombe n°1 de Fangmatan est datée, d'après l'un des documents exhumés de cette tombe, de 239 avant notre ère. Si cette datation est exacte, cela signifierait que le terme *qianshou* n'est pas une création datant de 221 avant notre ère, mais qu'il a été récupéré par le Premier empereur, qui a ensuite cherché à l'imposer à tous par décret⁵⁶.

D'une manière générale, la tablette J1⑧-455 témoigne de la volonté du compilateur de se conformer à un vocabulaire normalisé, qui devait être en usage dans l'ensemble de l'administration de Qin à cette époque. Ce vocabulaire est le résultat de plusieurs phénomènes. Il y a d'abord eu la conquête par Qin de nombreux territoires où vivaient des populations parlant des langues ou des dialectes différents. Même si chaque État de l'époque des Royaumes combattants possédait une administration qui s'était développée sur le modèle de celle des Zhou, chacune avait évolué à sa manière, de nouveaux mots étaient apparus et d'autres furent employés

55 Cf. documents : J1(16)-5, J1(16)-6 et J1(16)-950.

56 C'est à Wei Desheng que nous devons cette analyse de l'usage de *qianshou* dans les manuscrits Qin. Cf. Wei Desheng, *Shuihudi Qin mu zhujian cihui yanjiu*, p. 216-219. L'auteur n'a bien sûr pas pu prendre en compte les documents de Liye qui ont été publiés après la parution de son ouvrage. Notons qu'il envisage également que la tombe de Fangmatan puisse être mal datée.

avec un sens nouveau. Victorieux, Qin était en position d'imposer à tous son administration et ses usages linguistiques. À cela s'ajoute le fait que l'avènement de l'Empire s'est accompagné d'importants changements concernant l'administration du territoire (en particulier avec la généralisation du système des commanderies) qui ont nécessairement entraîné une modification de certains titres de fonctionnaires et de noms d'institutions. Enfin, des dénominations ont été imposées pour des raisons beaucoup plus idéologiques. C'est ce que l'on a observé dans notre liste avec par exemple le terme *huangdi* qui remplace désormais celui de *wang*. Même si rien ne le précise ici, il est certain que, dans ce cas là, il ne s'agissait pas d'une simple recommandation, nul doute que celui qui se trompait avait à craindre une punition. À ce sujet, on peut signaler un autre document que Chen Songchang⁵⁷ a trouvé parmi ceux achetés par l'académie Yuelu :

令曰：黔首、徒隸名為秦者更名之，敢有有⁵⁸弗更，
貲二甲。(latte 2026)

*L'ordonnance dit : que les gens du peuple et les esclaves qui se nomment Qin changent de nom, et que ceux qui oseraient ne pas en changer paient une amende de deux jia.*⁵⁹

Cet exemple ne concernant que les catégories sociales les plus basses, on peut se demander si les autres catégories étaient affectées ou non par ce type de décret. Quoi qu'il en soit, on peut véritablement parler d'un interdit dans le cas présent, le contrevenant s'exposant à de substantielles sanctions. On aimerait également savoir si des textes de loi similaires s'appliquaient aux autres expressions interdites mentionnées dans cet article.

57 Chen Songchang, « Qindai bihui de xin cailiao – Yuelu shuyuan cang Qin jian zhong de yi mei youguan bihui lingwen lüeshuo » 秦代避諱的新材料 – 嶽麓書院藏秦簡中的一枚有關避諱令文略說, *Zhongguo shehui kexuebao* 中國社會科學報, 2009, 22, p. 5.

58 Chen Songchang considère que le deuxième caractère *you* 有 est en trop, alors que d'autres pensent qu'il doit être lu comme *you* 又, signifiant de plus. Le sens de ce passage reste malgré tout globalement le même.

59 Le *jia* 甲 est, avec le *dun* 盾, une unité de paiement des amendes à l'époque des Qin. Pour certains auteurs, il s'agit de véritables armures et boucliers, mais d'autres pensent qu'à cette époque ces termes ne sont employés dans ce contexte que comme des unités de compte abstraites.

Pour en revenir à la question des caractères tabous, on peut dire que la documentation à notre disposition ne reflète pas une application stricte et à grande échelle de tels interdits à l'époque des Qin, que ce soit pour le caractère *chu* 楚, ou pour les caractères *zheng* 正 et *zheng* 政. Cela ne signifie pas que ces interdits n'existaient pas, mais peut-être leur champ d'application était-il alors plus restreint que ce que l'on connaîtra par la suite. On ne peut s'empêcher de penser au passage que le *Liji* consacre au problème de l'interdiction de prononcer le nom privé du père et dans lequel il est indiqué :

入竟而問禁，入國而問俗，入門而問諱。

En franchissant une frontière, on demande ce qui est interdit ; en entrant dans une cité, on demande quelles sont les coutumes ; en passant la porte [d'une maison], on demande quels sont les noms qu'il ne faut pas prononcer. ⁶⁰

Bien entendu, le texte dont est tiré cet extrait étant consacré aux interdits familiaux, on ne peut pas tirer de conclusions d'ordre général du fait que la pratique de l'interdit soit ici circonscrite au foyer. Se pose en outre le problème de savoir à quelle époque font référence les pratiques décrites dans ce passage du *Liji*. Néanmoins, si on accepte l'idée selon laquelle l'interdit d'État se serait développé à partir de l'interdit familial, on peut imaginer une période de transition entre l'interdit domestique et celui devant être respecté par tous les sujets d'un pays. On peut également penser que cette évolution ne s'est pas faite dans tous les pays à la même vitesse. Si l'on considère que la situation décrite dans le passage du *Zuozhuan* évoqué au début de cet article reflète une image authentique de la pratique de l'interdit à l'époque des Zhou orientaux, il n'est pas sûr que cette image corresponde à ce qui avait cours dans tous les États de l'époque. Nous ignorons les différents stades par lesquels cette pratique est passée et cela rend d'autant plus difficile l'identification du phénomène. Aucun texte des Qin ou des Han occidentaux ne nous informe sur la manière dont ces interdits étaient appliqués sous les Qin. Comme nous l'avons rappelé plus haut, ce sont des commentateurs d'époques postérieures qui ont reconnu dans certains termes particuliers présents dans les textes anciens (ex : *jing* 荆 ou *duanyue* 端月) des exemples d'utilisation

60 Cf. *Liji zhengyi* 禮記正義, *Shisanjing zhushu*, p. 1251a.

de caractères de substitution. De la même manière, ce sont les éditeurs modernes des manuscrits de Qin qui ont associé des mots comme *lidian* 里典 et *tiandian* 田典 à l'interdit sur le caractère *zheng* 正. Que ce soit pour les lettrés de l'époque impériale ou pour leurs héritiers du xx^e siècle, on peut se demander si leur démarche n'a pas été influencée avant tout par la manière dont ces interdits étaient appliqués à partir des Han et surtout après les Han.

La principale difficulté rencontrée est que les caractères qui sont identifiés comme des substituts n'ont pas été créés spécialement pour remplacer ceux dont l'utilisation avait été prohibée. Il s'agit généralement de synonymes qui étaient souvent d'un usage courant bien avant que l'interdit n'entre en vigueur, comme dans le cas de *jing*. Nous avons vu également que, dans l'état actuel de notre documentation, les expressions *lidian* et *tiandian* pourraient correspondre à des titres de fonctionnaire employés à Qin avant l'empire. D'une manière générale, l'impression que donnent nos sources est que l'importance accordée *a posteriori* à l'Empire Qin a incité les commentateurs (et les chercheurs modernes) à attribuer à cette période un grand nombre d'innovations. Mais à y regarder de plus près, plusieurs d'entre elles correspondent à des spécificités de Qin antérieures à l'avènement du Premier empereur, spécificités qui ont simplement connu sous l'empire une diffusion sans précédent, du fait de la taille du nouvel État et de son caractère extrêmement centralisé. On observe par exemple qu'une forme ancienne du caractère *xi* 璽 apparaît couramment sur les sceaux officiels des fonctionnaires de plusieurs États à la fin des Royaumes combattants, or celle-ci est absente des sceaux Qin contemporains où le terme de *yin* semble la norme ⁶¹. Ainsi, dans le royaume de Qin, les sceaux des fonctionnaires ne comportaient pas le terme de *xi*, et ce avant même la proclamation de l'empire en 221 ⁶².

61 Voir par exemple Cao Jinyan 曹錦炎, *Guxi tonglun* 古璽通論, Shanghai : Shanghai shuhua chubanshe, 1996, p. 76-77 et Chen Guangtian, *Zhanguo xiyin fenyu yanjiu*, p. 18-19.

62 Un problème se pose pour le caractère *zui* 罪. Il est en effet le seul attesté dans les textes de Longgang (22 fois). On le retrouve aussi parmi les documents Qin de l'académie Yuelu, dans le recueil de maximes pour fonctionnaires (*Weili zhiguan ji qianshou* 為吏治官及黔首). En revanche, il est absent des documents de Shuihudi où seul est présent le caractère *zui* 臬 (78 fois). La tombe de Longgang étant postérieure à celle de Shuihudi (elle date vraisemblablement des dernières années de la dynastie des Qin), elle pourrait témoigner d'une époque où l'interdit frappant la graphie *zui* 臬 était entré en vigueur. Mal-

L'expression *duanyue* se présente comme un cas à part puisqu'il s'agit manifestement d'une création propre à Qin, dans laquelle le caractère *duan* a effectivement remplacé le caractère *zheng*. Cependant, le contexte dans lequel celle-ci apparaît (que ce soit dans les textes transmis ou dans les manuscrits et autres documents de l'époque des Qin) ne soutient pas vraiment l'idée d'un interdit touchant le nom personnel privé du Premier empereur. L'apparition de ce terme, qui n'est manifestement pas parvenu à s'imposer, pourrait être avant tout liée aux spécificités du calendrier de Qin dans lequel *zhengyue* n'était pas le premier mois du calendrier officiel.

Au terme de cet article, on constate que nous ne pouvons pas encore apporter des réponses claires et définitives aux questions que soulève l'usage des caractères interdits à l'époque des Qin. On considère généralement que les manuscrits et autres écrits découverts en contexte archéologique nous apportent des témoignages extrêmement précieux, parce que généralement contemporains des époques concernées et n'ayant pas fait l'objet de retouches aux époques postérieures. Mais on doit en même temps reconnaître qu'ils nous donnent souvent à voir une réalité beaucoup plus complexe que ce à quoi nous nous attendions ; que ce soit par rapport à une image plus lisse donnée par les textes transmis ou, au contraire, parce que ces derniers témoignant de phénomènes difficilement compréhensibles, on comptait sur les manuscrits pour enfin offrir une représentation plus cohérente des choses. Si effectivement ces sources de première main nous permettent de nous rapprocher de la réalité, elles ne garantissent en rien que cette dernière devienne tout à coup pour nous parfaitement intelligible. En gardant ces réserves à l'esprit, on peut toutefois raisonnablement fonder de grands espoirs sur la publication prochaine des milliers de documents de Liye. Ils devraient entre autres nous fournir un assez large aperçu du vocabulaire utilisé couramment par les fonctionnaires d'une préfecture de l'Empire Qin établie dans une région excentrée, autrefois territoire du pays de Chu. Cette abondante documentation s'échelonnant sur les quinze années que dura l'empire, elle devrait aussi refléter l'évolution de ce vocabulaire. Ainsi, nous devrions par exemple être en mesure d'observer si le

gré tout, une nouvelle fois, la graphie *zui* 罪 pourrait ne pas être une création de l'empire, puisqu'elle apparaît aussi dans les manuscrits de la tombe n°1 de Fangmatan que l'on estime être plus ancienne que la tombe n°11 de Shuihudi.

décès du Premier empereur, en 210 avant notre ère, a eu des répercussions dans l'usage du caractère *zheng* 正, comme le voudrait la théorie selon laquelle l'interdit s'appliquait non au moment de la montée sur le trône du souverain, mais au moment de sa mort. Enfin, on peut aussi espérer que la multiplication de découvertes comme celle de Liye, dans d'autres régions de Chine, puisse un jour nous permettre d'appréhender de manière concrète les différences régionales dans les usages linguistiques des habitants de la Chine ancienne.